

## BORDEREAU DE VERSEMENT 2021 - SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite «Loi Avenir», le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent.



### CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le lycée est habilité à recevoir le 13%, solde de la taxe d'apprentissage. Cette année encore, participez au développement de notre établissement en nous versant DIRECTEMENT le 13%.

Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

Votre masse salariale brute 2020 :  €

x 0,68% x 13% =  €

Montant alloué au lycée :  €

### COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2021, date limite de versement. Pour cela, complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE

SIRET

ADRESSE POSTALE

CONTACT : NOM  PRÉNOM

TEL  EMAIL

**Par virement bordereau à retourner par mail :** [intendance.0382203n@ac-grenoble.fr](mailto:intendance.0382203n@ac-grenoble.fr)  
**IBAN:** FR76 1007 1380 0000 0010 0068 528  
**BIC:** TRPPUFRP1

---

**Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Pablo NERUDA**

Chèque n°:

Banque:

**A retourner à l'adresse suivante:** Lycée Polyvalent Pablo Neruda  
 35, rue Henri Wallon  
 38400 Saint-Martin d'hères

Cachet de l'entreprise:

### Pour toute question complémentaire, contacter:

- Attachée d'intendance : Nathalie DE COL - [nathalie.de-col@ac-grenoble.fr](mailto:nathalie.de-col@ac-grenoble.fr) - 04 76 25 94 01
- Assistant à la directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques : Thierry FERRERO - [thierry.ferrero@ac-grenoble.fr](mailto:thierry.ferrero@ac-grenoble.fr) - 04 76 24 97 10